



KEDANGE SUR CANNER

www.kedange-sur-canner.info

Bulletin Municipal N°09 - Mars 2017



Sommaire

- p.2 Le mot du Maire
- p.3 Le devoir de mémoire
- p.4 Services
- p.5 État Civil
- p.6 Fêtes et activités
- p.7 Associations & Écoles
- p.8 Infos pratiques
- p.9 Vie quotidienne
- p.10 et 11 Les journées du Patrimoine
- p.12 et 13 Bibliothèque
- p.14 et 15 Maison de service public
- p.16 Une année en photo

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens
Le Conseil Municipal et les personnels communaux s'associent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux en ce début d'année 2017. La nouvelle année est aussi le moment de faire un bilan de l'année écoulée 2016. Malgré une baisse significative des dotations et subventions, la commune a poursuivi ses investissements, certes à un rythme ralenti par rapport aux exercices antérieurs, mais à hauteur de 87 000 €, principalement dans les écoles et la voirie, et pour préparer l'avenir avec le projet d'aménagement du site de l'ancien collège. Vous connaissez les enjeux de l'aménagement de ce site : 880 000 € pour la démolition ! Une pareille somme n'est pas à la portée de la commune d'autant que les bâtiments ne nous appartiennent pas. Il faudra donc trouver un accord avec le Département et un aménageur pour transformer cette verrue en lotissement. Ce sera la grande affaire de 2017.

Ce grand projet ne doit pas nous faire perdre de vue d'autres aspects de la vie quotidienne. Trois projets seront mis en œuvre en 2017 : l'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité

réduite, la sécurité des écoles, et la lutte contre la vitesse automobile excessive dans la commune.

La mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux se poursuivra par les écoles. La sécurisation des écoles sera assurée par la mise en place d'une vidéo-surveillance. La lutte contre l'insécurité routière sera poursuivie par la création d'un ralentisseur. La mise en place d'un radar-sanction sur la Départementale 918 est attendue. Il faut en effet réprimer, avec sévérité, les excès de vitesse qui mettent en danger la vie d'autrui, en particulier celle des enfants.

L'année 2017 sera aussi celle de grandes consultations électorales avec les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai, et les élections législatives des 11 et 18 juin. Dès à présent, je fais appel aux citoyens et citoyennes volontaires pour nous aider à organiser ces scrutins. Il suffit de se faire connaître en mairie par téléphone ou par courriel.

Bonne année 2017 à toutes et à tous.

Le Maire, Jean KIEFFER



Le devoir de mémoire

Une nation qui ne connaît pas son histoire n'a pas d'avenir. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 fait partie de cette ardente nécessité de se souvenir et de méditer sur notre passé. Quelles terribles batailles ont ponctué cette terrible guerre mondiale 1914-1918 ! Plusieurs fois, la France faillit être emportée, sur la Marne, à Verdun, dans la Somme. Nous savons les terribles souffrances de nos soldats tués ou blessés. Et aussi celles de nos ennemis d'alors, devenus aujourd'hui nos alliés dans une relation pacifiée.

En 2016, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a revêtu un éclat particulier avec la présence d'un détachement de la Marine nationale, et de l'Harmonie de Métrich. La cérémonie a débuté par l'accueil des stagiaires du centre de préparation militaire marine « Jason » de Metz sous le commandement du lieutenant de vaisseau (R) Guillaume MICHY, chef du centre PMM.

Après la cérémonie aux monuments aux morts, les stagiaires de la PMM furent présentés au fanion au cours d'une très sobre cérémonie placée sous la présidence du capitaine de vaisseau (H) Hervé BROUILLET, qui a prononcé la phrase de présentation Préparation militaire marine « Jason », je vous confie la garde de ce fanion. Sachez par votre valeur et votre discipline le conduire sur le chemin de l'honneur pour votre patrie, la France.

La cérémonie s'acheva par une remise de décorations. Après salut des troupes et des porte-drapeaux par les autorités, un défilé vers le préau de l'école élémentaire s'organisa dans l'ordre protocolaire : stagiaires PMM avec leurs armes, pompiers avec leur drapeau, porte-drapeaux, autorités, parents des stagiaires invités, et citoyens et citoyennes de la commune. Un vin d'honneur très convivial clôtura cette cérémonie qui par l'émotion et le recueillement qu'elle a suscités restera longtemps dans la mémoire des Kédangeois.



Services

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chantal BACZKIEWICZ — 7 r Église

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83

Yves BACZKIEWICZ — 7 r Église

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83

Christian GENSER — 12 r Thionville

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 50 11

INFIRMIERES

Marie-Joséphine BOISSY - rue Nonnenfels

57920 KEDANGE SUR CANNER - Tél. : 03 82 83 53 02

Claudine BERRINI - rue Nonnenfels

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 53 02

PHARMACIE

Pharmacie de la Canner — 6 rue de Bouzonville

57920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 51 08

KINÉSITHÉRAPEUTE

Jean-Marie CAILLOUX — 1 bis r Moulins

57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 56 87

SAMU : 15 POLICE : 17

POMPIERS : 18

Alcooliques anonymes : 03 87 50 70 73

ou 03 87 84 23 88

Cancer info service : 0810 810 821

(coût appel local d'un poste fixe)

Drogues info service : 0800 23 13 13

(coût appel local d'un poste fixe)

Sida info service : 0800 840 800

(coût appel local d'un poste fixe)

SOS Viol : 0800 05 95 95

(coût appel local d'un poste fixe)

Suicide écoute : 01 45 39 40 00 (Paris)

Tabac info service : 0825.309.310

Femmes info service : 01 40 33 80 60 (Paris)

Appel d'urgence européen

(appel avec un portable) : 112

Allo enfance maltraitée : 119

Centre antipoison de Nancy : 03 83 32 36 36

Gendarmerie de Metzervisse : 03 82 56 80 70

AMBULANCES

Guénange Ambulances — 31 r Metzervisse

57310 GUÉNANGE — Tél. : 03 82 50 21 29

Roland BAUMANN Ambulances

11 parc Activité Beau Vallon

57 970 ILLANGE — Tél. : 03 82 54 49 49

Ambulance KLEIN — ZAC Unicom

57 970 BASSE-HAM — Tél. : 03 82 86 66 00



HORAIRE DÉCHETTERIE D'ABONCOURT



ROUTE D'EBERSVILLER

F -57144 ABONCOURT

FRANCE

(33) (0) 3 82 82 12 51

du lundi au vendredi

de 7h00 à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Tout dépôt sauvage aux abords de la déchetterie est interdit.

PLANNING ' GROS DÉCHETS 2016 '

Vendredi 24 Mars 2017

Vendredi 23 Juin 2017

Vendredi 22 Septembre 2017

Vendredi 15 Décembre 2017

LES ENTREPRISES DE KÉDANGE

ALIMENTATION :

Boucherie — Charcuterie RIPPLINGER 03 82 83 51 30
Boulangerie Banette COMBAS 03 82 83 50 01

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION :

EKOS LOGIS 06 08 54 05 95
PITTOIS 03 82 83 90 06

AUTO / MOTO / QUAD / ESPACES VERTS :

FLORE — Espace Verts 06 77 47 65 73
ECO JARDIN 06 87 68 19 24
ESTIMAT — Quad — Dalles de parking écologique 03 82 83 00 83
Jo PAYSAGE 06 38 93 71 35
PICO MECA SERVICE — Mécanique générale 03 82 83 50 02

BANQUE :

Crédit Mutuel 0820 85 77 43
Banque Postale 3639

BEAUTÉ — COIFFURE :

HAIR S'TYLE 03 82 83 54 79

DÉPANNAGE :

KGF MOTORISATION Portail, porte, garage... 06 85 23 09 51
THIEL VL-PL 03 82 83 50 31

ENTREPRISES :

SEMIN S.A. Colles et enduits 03 82 83 93 33
SCHIEL FRERES — Travaux publics 03 82 83 51 02
FUEL KLECK 03 82 83 50 15
VOGEL JOSEPH - Terrassement Démolition 03 82 83 56 26

HÔTEL — RESTAURANT :

LOGIS DE FRANCE LA CANNER — JAMINET 03 82 83 00 25
SNACK KEBAB OMER 03 82 50 79 89

POMPES FUNÈBRES :

PIRUS 03 82 83 93 58

SERVICES :

COMPTOIR NATURE — Jardinerie, alim animale 03 82 83 51 00
ACE MEDIAS — Publicité, Web, Photographie, Mag'ID 03 82 83 92 74

État civil

Bonjour...



DESSI Eve le 28 février 2016
CAGNEAUX Louis le 19 mars 2016
LENERT Sophia le 02 mai 2016
MASSON Léna le 11 mai 2016
MARCON Raphaël le 13 août 2016
BONNICHON Lucie le 14 septembre 2016
KUC Adil le 18 septembre 2016
HIENLY Jérôme le 21 octobre 2016
KELLER Louis le 16 novembre 2016



Ils ont dit OUI ...

Clara FAVIER et Philippe KELLER
le 14 mai 2016

Marine KELLER et Frédéric VERDEYEN
le 03 septembre 2016



Ils nous ont quittés...

LENERT Jean le 13 février 2016
MARZ Solange le 01 avril 2016
ERCOLI Bertrand le 04 avril 2016
VIRTE Etienne le 15 avril 2016
SCHIFFLER Patrick le 23 juin 2016
MARTIN Gérard le 05 juillet 2016
FOULON Virginie le 10 août 2016
FISCHER Rolande le 26 août 2016
MARTIGNY Ernest le 02 septembre 2016
IACUZZO Hubert le 19 octobre 2016
OZDEMIR Arizu le 14 décembre 2016



Message du Chef de Corps des Sapeurs Pompiers

18

Comme chaque année au début du mois de décembre vous nous avez accordé un très bon accueil lors de notre tournée des calendriers, mes collègues et moi vous en remercions.

Le 13 février 2016 nous avons accueilli dans nos locaux des habitants de Kédange et environs pour l'opération « apprenez les gestes qui sauvent », celle-ci initiée par le Ministre de l'Intérieur à la suite des attentats du 13 novembre à Paris est destiné à donner les bases des gestes de premiers secours à un maximum de personnes.

Cette opération pourrait être renouvelée à l'avenir.

En 2015 nous avons réalisé quelques 50 interventions dont les 3/4 étaient des secours à personnes, 5 départs pour feu, le reste en interventions diverses (nids de guêpes...).

Nous avons dû refuser une dizaine de départ par manque de personnel... Alors si vous avez plus de 16 ans, vous avez de la disponibilité, vous voulez donner de votre temps pour aider ceux qui ont en besoin.... Rejoignez-nous.

À chaque fois que vous voyez un camion de pompier passer, vos yeux s'illuminent, vous avez 12 ans venez apprendre le métier de Sapeur-Pompier en intégrant notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Pour tous renseignements, appelez au 0674108672

Ou par mail à l'adresse laurent.weitten@sdis57.fr

Le chef de centre
Lieutenant Laurent Weitten.

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Programme des fêtes et activités

2017



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
21/01/2017	Assemblée générale Salle St Rémy 17h	UNC
22/01/2017	Assemblée générale Salle St Rémy 11h	Boule Kédangeoise
27/01/2017	Soirée pizzas Maison des Associations	Boule Kédangeoise
29/01/2017	Repas des aînés Salle St Rémy à 12h00	Commune
04/02/2017	Assemblée Générale ANPVC Salle ST Rémy à 18h00	ANPVC
16/02/2017	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
24/02/2017	Soirée pizzas Maison des Associations	Boule Kédangeoise
01/03/2017	Vente carte de pêche maison des associations 17h00 à 18h00	APK
03/03/2017	Assemblée Générale Foyer Rural Maison des Associations 20h00	Foyer rural
05/03/2017	ZUMBA Kid	Foyer rural
23/03/2017	Réunion Présidents des 3 frontières maison des Associations 17h30	UNC
24/03/2017	Soirée pizzas Maison des Associations	Boule Kédangeoise
25/03/2017	Théâtre Arlequin Salle St Rémi (pièce Postiche)	Boule Kédangeoise
29/03/2017	Carnaval Baby Gym	Foyer rural
05/05/2017	Concours nocturne de pétanque 19h00	Boule Kédangeoise
11/05/2017	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
03/06/2017	Championnat ligue de Lorraine de pétanque	Boule Kédangeoise
04/06/2017	Championnat ligue de Lorraine de pétanque	Boule Kédangeoise
05/06/2017	Championnat ligue de Lorraine de pétanque	Boule Kédangeoise
17/06/2017	SAINT JEAN	CEP
28/06/2017	Pique-nique	Foyer rural
07/07/2017	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
12/07/2017	Stage Gym	Foyer rural
14/07/2017	Fête Nationale	Comité des fêtes
19/07/2017	Stage Gym	Foyer rural
26/07/2017	Stage Gym	Foyer rural
03/08/2017	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
03/09/2017	Journée Champêtre salle St Rémy 12h00	UNC
17/09/2017	SAINT MICHEL fête des Paras	UNP
01/10/2017	Fête de la pomme	Comité des fêtes
31/10/2017	Fête HALLOWEEN	APE
10/11/2017	Commémoration de l'Armistice 1918 avec les écoles 14h30	Mairie
11/11/2017	Commémoration de l'Armistice 1918 monument aux morts	UNC - Mairie - pompiers
19/11/2017	Bourse aux jouets Salle St Rémy	APE
23/11/2017	Collecte de sang Salle St Rémy 16h à 19h	Donneurs de sang
26/11/2017	Marche populaire Pompiers	Pompiers
09/12/2017	Sainte Barbe	Pompiers

Les associations kédangeoises

Amicale des Sapeurs Pompiers

JSP

Anciens Combattants

Association des parents d'élèves

Association de pêche Kédangeoise

Boule kédangeoise

CEP Kédange

Club artisanal

Club des aînés

Comité des fêtes

Club informatique

Conseil de fabrique

Donneurs de sang

Foyer rural

Gymnastique volontaire

Volley-ball club de la Canner

Luc KELLER

Pierre Alain KELLER

René KLEIN

Adeline VAUTHIER

Emile JUNGNICHEL

Christian MAYER

Stephane LEFEBVRE

Eduarda MUHLMANN

Mme FREY

Alain ANTOINE

Robin RIPPLINGER

Christophe LUSSATTI

Evelyne HOFFMANN

Santa MAYER

Nathalie COP

Ludovic LOISEL

☎ 03.82.83.54.45

☎ 06.85.97.33.39

☎ 03.82.83.97.67

☎ 06.62.45.86.56

☎ 03.82.83.97.92

☎ 06.24.62.59.46

☎ 03.54.54.38.73

☎ 03.82.83.57.70

☎ 03.82.83.58.47

☎ 06.66.83.30.07

☎ 06.67.14.83.20

☎ 03.54.54.34.18

☎ 03.82.83.97.72

☎ 03.82.83.94.14

☎ 09.82.30.25.47

☎ 06.50.42.59.96

Après la réalisation du parcours de santé et du plan d'eau, Emile JUNGNICHEL et sa bande de copains décidèrent de créer l'APK (Association de Pêche Kédangeoise). Durant 26 années, le président Emile a su faire évoluer cette association. Au fil du temps, le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter pour atteindre une moyenne de 110 pêcheurs. A chaque alevinage, les élèves de l'école primaire sont invités à y participer et une journée pêche leur est aussi proposée au mois de mai. Après toutes ces années « Mirmile » laisse la main. Mais il reste toujours un disciple de St Pierre. Alors attention, gardons, carpes, tanches, brochets, Emile reste toujours prêt. Avec tous nos remerciements pour ton investissement durant ces années de Présidence ! Merci !



	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Total
Kédange	44 enfants	71 enfants	115 enfants
Klang	3 enfants	10 enfants	13 enfants
Veckring	0	38 enfants	38 enfants
	47 enfants	119 enfants	166 enfants

Les enseignants :

Mme LAUNAY Sylvie
Mme NICOLAS Laurence
Mme RITZ Véronique
Mme HIEBEL Sylvie
M THOMAS Pascal
Mme BELIN Christelle
Mme LARQUAY Alexandra

Directrice, enseignante CM1
Enseignante maternelle
Enseignante maternelle
Enseignante CP
Enseignant CE2
Enseignante CE1
Enseignante CM1 et CM2

Le personnel communal :

Mme MORIN Séverine
M KRUPP Kévin
Mme ROBERT Sandra
Mme STEINBACH Fabienne
Mme TORRECHIA Clarisse

secrétaire
Adjoint Technique
ATSEM
ATSEM
Adjoint Technique

LES ECOLES

Une priorité municipale

Les infrastructures, comme la voirie et les réseaux, constituent évidemment un axe majeur de l'action municipale, avec par exemple la mise en lumière de l'église et de la piste cyclable visible dans le paysage. D'autres investissements, comme les investissements scolaires, sont moins visibles mais tout aussi importants, car ils contribuent à préparer l'avenir de notre jeunesse. Toutes les études scientifiques convergent pour montrer l'importance décisive de la scolarité primaire avec les apprentissages fondamentaux : lecture calcul, écriture. La commune consacre des moyens financiers importants à ses écoles. Ainsi 29 716 € ont été investis dans les bâtiments en 2016..

L'équipe municipale élue en 2014 a d'abord cherché à s'inscrire dans la continuité des réalisations déjà faites avec le renforcement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I) avec Klang en 2008, puis Veckring en 2010. C'est aussi le renforcement des outils numériques qui permet aujourd'hui à chaque classe de l'école élémentaire de disposer d'un Tableau Blanc Interactif (T.B.I.). Il faut rendre hommage à l'équipe soudée et solide des enseignants qui utilisent ces technologies innovantes.

Après une confrontation parfois difficile, la commune a retrouvé la maîtrise complète des activités en-dehors du temps scolaire : accueil avant la classe et après la classe, restauration, ateliers de pratiques éducatives. Elle gère totalement les personnels, les horaires, les prix, avec le concours de tous les personnels communaux.

Les appréciations portées sur ces services montrent une satisfaction croissante comme en témoigne l'augmentation des effectifs inscrits. Le tableau ci-contre donne la situation des effectifs en janvier 2017.

Infos pratiques

Passeport et Carte d'identité

Les passeports biométriques ne sont plus délivrés dans la commune, mais par des **MAIRIES** dotées des équipements numériques appropriés :

- THIONVILLE
- YUTZ
- BOUZONVILLE
- HAYANGE
- SIERCK LES BAINS
- BOULAY

IL EN SERA DE MÊME POUR LES CARTES D'IDENTITÉ À PARTIR DU 27 MARS 2017.

Sortie du territoire des mineurs

Nouvelle formalité pour la sortie du territoire des mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs devront présenter une autorisation de sortie du territoire pour tous déplacements hors du territoire, quand ils ne sont pas accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale. C'est une des conséquences des mesures antiterroristes.

Entretien des trottoirs et des caniveaux

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété.

Par temps de neige, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété. Cette neige, ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre le cheminement des piétons.

Les arbres, arbustes, haies, branches qui avancent sur les voies communales ou chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

MAIRIE

4 rue des Écoles

57920 Kédange sur Canner

www.kedange-sur-canner.info

Email : mairie.kedange@wanadoo.fr

Tél. : 03 82 83 51 06

Fax : 09 72 12 75 67

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi : fermeture hebdomadaire

Mardi : de 10 h à 12 h

Mercredi : de 14 h à 17 h

Jeudi : de 10 h à 12 h

Vendredi : de 14 h à 17 h

Réglementation

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 et l'arrêté du 13 décembre 2016 fixent les modalités d'application du dispositif concernant les autorisations de sortie du territoire des mineurs.

L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire CERFA signé par un seul titulaire de l'autorité parentale. Elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité de son signataire.

Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le formulaire est disponible en ligne et accessible librement sur le site internet service-public.fr. Le mineur devra avoir l'original de ce document en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national.

Propreté

La commune a missionné une société spécialisée dans le balayage des caniveaux :

20 mars 2017

26 juin 2017

25 septembre 2017

Il serait souhaitable que les véhicules auto-mobile ne gênent pas les opérations de balayage.



Vie quotidienne

Animaux errants

La commune a signé une convention de prestation de service avec la fourrière JOLIBOIS 54480 MOINEVILLE.

La fourrière s'engage à recevoir les animaux récupérés en état d'errance ou de divagation sur le territoire de la communal ; elle n'intervient que sur ordre de la mairie ou d'une autorité de police ou de gendarmerie.

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de respecter la propreté des rues, des trottoirs, des espaces réservés aux enfants de notre commune. Tout manquement à cette règle entraînera un procès verbal assorti d'une amende.

Générosité des Kédangeois

Les « brioches de l'amitié » rencontrent un succès confirmé auprès des Kédangeois. Grâce à la générosité des habitants, les versements nets en faveur de l'Association de Parents et Amis de Personnes Inadaptées (A.P.E.I) se maintiennent à un bon niveau depuis 2008, comme le montre le tableau suivant :

ANNÉES	VERSEMENTS A.P.E.I
2008	778,61 €
2009	789,25 €
2010	841,75 €
2011	930,33 €
2012	896,98 €
2013	801,20 €
2014	828,75 €
2015	779,75 €
2016	615,85 €



Conseil de fabrique

De Kédange sur Canner et Hombourg-Budange

Les membres du conseil de fabrique de l'église St Remi de Kédange remercient les habitants de la paroisse pour leur générosité lors de la collecte de printemps et du repas paroissial organisé en septembre 2016. Cet argent sert notamment à régler les factures de chauffage, d'électricité, d'assurance, du fleurissement.

Il est aussi rappelé que cet édifice est ouvert à l'ensemble de la population de toutes confessions.

Le Président du Conseil de fabrique :

Christophe LUSATTI, lotissement du château 57920 Hombourg-Budange

Tél : 03.54.54.34.18



GYPSE ET PLÂTRE DANS LA VALLÉE DE LA CANNER

Les journées du patrimoine ont porté sur le gypse et le plâtre dans la vallée de la Canner (du 9 au 18 septembre 2016), organisé conjointement par l'Association Nature et Patrimoine de la Vallée de la Canner (ANPVC) et Les Amis du Père SCHEIL avec le soutien de la communauté de Commune de l'Arc Mosellan.

Ces journées se sont décomposées en différentes manifestations :

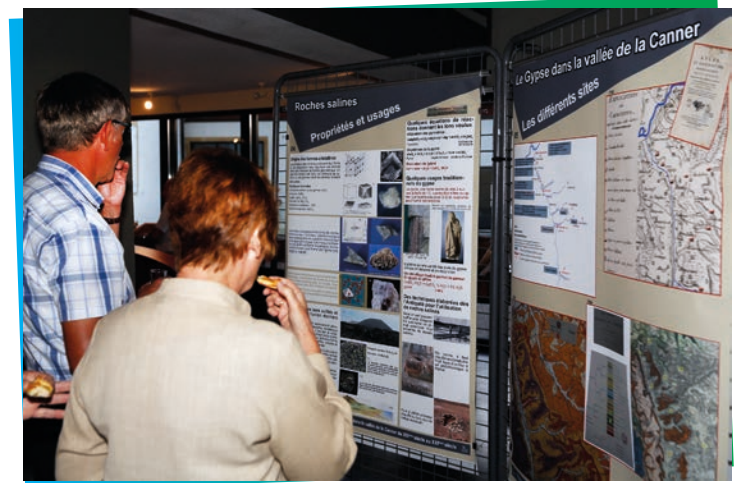
- Une exposition le 09/09

L'exposition retrace l'aventure du gypse et du plâtre dans la vallée de la Canner, en expliquant d'abord comment la roche s'est formée, il y a des millions d'années, avant d'aborder l'exploitation que l'homme en a faite, depuis l'époque romaine jusqu'au XX^{ème} siècle, et qui a monopolisé la force hydraulique de nombreux moulins au XIX^{ème} siècle et qui a profondément marqué la mémoire collective, concerne toute l'ère géographique du bassin de la Canner, et est évoquée au fil des villages, d'Aboncourt à Koengismacker. (Photos)

- Des conférences

° LES ROCHES ET LEUR RÔLE DANS L'EXPLOITATION HUMAINE DU GYPSE ET LA PRODUCTION DU PLÂTRE.

Cette conférence a été animée par M Christian PAUTROT, Président du cercle géologique de Moselle, Professeur honoraire (agrégé en Sciences de la Vie et de la Terre), Membre de l'Académie nationale de Metz et de l'Académie Lorraine des Sciences. Expert des roches, de leur analyse, de leur histoire, Christian PAUTROT nous a fait découvrir toute les finesses et la complexité de cette matière qui se trouve sous nos pieds et qui a modelé l'histoire économique et humaine de la vallée de la Canner.



° Les moulins à plâtre de la vallée de la canner
Cette conférence a été animée par M Patrick MEYER, Président de L'ANPVC et M Jean Marc CASALI, Président de l'Association des Amis du Père SCHEIL.

Une bonne partie de la quinzaine de moulins qui jalonnait la Canner et ses affluents concassaient le gypse pour en faire du plâtre. Cette utilisation inédite de l'énergie hydraulique est évoqué dans la conférence : un premier point s'est intéressé aux conditions géographiques et techniques qui ont permis la fabrication du plâtre ; puis l'accent a été mis sur l'histoire des moulins à plâtre, de dimensions modestes et artisanales au début, avant qu'ils ne laissent la place à de grandes entreprises qui existent encore aujourd'hui (Semin à Kédange, carrières d'anhydrite de Koenigsmacker).

° GYPSE ET PLÂTRE, UNE HISTOIRE DE FAMILLES

Cette conférence a été animée par Mme Chantal AUBURTIN, passionnée d'histoire locale et généalogiste.

Au cœur des documents et des photos se cachent l'âme plâtrière de la vallée de la Canner et les tranches de vies des familles qui ont marqué ou ont été marquées par cette industrie. Retour sur une histoire locale riche et émouvante.

- Marche découverte commentée

La première marche va en mener le groupe à la découverte des sites et carrières d'exploitation du gypse et de l'anhydrite dans la vallée de la Canner : de Kédange sur Canner à Helling par Klang. La seconde visite guidée avait pour but de visiter les sites des carrières d'Aboncourt, de Kemplich et de Veckring. Cette visite



a permis de suivre les étapes et de connaître l'histoire et les particularités des sites carriers de la vallée de la Canner.

- Visite guidée du site industriel SEMIN

L'entreprise SEMIN basé à Kédange est spécialisée dans la fabrication de peintures, enduits, colles dédiés aux professionnels du bâtiment, dont, les plâtriers, les carreleurs et les peintres. Son histoire est étroitement liée à celle de la vallée de la Canner puisque c'est en 1838, sous l'égide de Jean Baptiste Laurent SEMIN, qu'elle débute l'exploitation du plâtre. Aujourd'hui, la société compte 4 usines en France. Plusieurs unités sont implantées à l'étranger Russie, Algérie et en Allemagne. Elle compte quelque 220 employés. Le site de Kédange, modernisé dans les années 2000, reste une référence dans le secteur et Semin est leader européen sur son secteur.

- Démonstration de cuisson du gypse en plein-air et production de plâtre

Cet atelier a été animé par M Gérard GUIRKINGER, passionné de technique, de science, de mécanique, de moulin et ancien professeur.

Tout au long de la semaine l'atelier de cuisson du gypse et de transformation de la roche en plâtre a fonctionné. Quelque 120 enfants des écoles de d'Elzange, de Buding, de Kédange et du collège de la Canner ont pu découvrir les différentes étapes de

cette alchimie qui transforme la roche en une poudre fine qui devient malléable additionnée d'eau pour, enfin, se transformer en une matière bien connue des décorateurs et des bricoleurs : le plâtre.

- Projection d'un film

Un film a été réalisé par Georges BECK. Ce film en trois parties montre la carrière de Koenigsmacker toujours en activité, actuellement entreprise KNAUFF. Les spectateurs ont pu découvrir la mine.

Cinq personnes ont eu l'autorisation de pénétrer et de filmer la carrière de Helling, fermée depuis plusieurs années. La visite a été commentée par Jean Claude Jette qui y a travaillé jusqu'à la fermeture.

Le troisième film vous montre l'activité de la société SEMIN, son usine, ainsi que son laboratoire de recherche situé à Kédange.



Le film est mis à disposition gratuitement de toute personne qui le souhaite à la bibliothèque de Kédange sur Canner.



L'ensemble des manifestations ont connu un vif succès tout au long de la semaine, plus de 700 personnes ont répondu présent aux manifestations proposées, à cela il faut rajouté plus de 120 scolaires qui ont participé à l'atelier de fabrication de plâtre.





Les InsoLivres (juin 2016)

Mosel'lire (mai 2016)

Dans le cadre de cette manifestation, la bibliothèque a accueilli les enfants de la classe de grande section de la maternelle. Ils ont travaillé en classe sur le livre illustré par Arianna TAMBURINI «Cœur élastique » aux éditions Ricochet. Le 12 mai, les enfants ont rencontré Arianna TAMBURINI, illustratrice du livre. L'illustratrice leur a montré comment elle réalise les illustrations et comment il se transforme en livre. Les enfants ont également réalisés un collage sur ces directives. Pour remercier les enfants Mme TAMBURINI leur a dédicacé son livre en réalisant un collage sur la page de garde.

Le thème des InsoLivres 2016 été axé sur le voyage dans tous ces sens. Nous avons choisi de traiter le voyage dans l'espace géographique. La bibliothèque a organisé une exposition dans ces locaux d'une exposition de cartes de géographie ancienne. Le 2 juin 2016, une intervention auprès de l'école primaire et de l'école maternelle, en fonction de l'âge les enfants ont réalisé des drapeaux et pour les plus grands, ils ont travaillé sur la grande Région Est, en renseignant une carte.



Cette manifestation est organisée au niveau départemental a pour but de promouvoir le livre et la lecture, 5 bibliothèques de la communauté de commune de l'Arc mosellan ont privilégié un travail en coopération afin de créer une dynamique et renforcer le maillage territoriale autour de la lecture publique. Le sujet choisi par l'ensemble des partenaires sont « Le héros sous toutes ses formes ». La bibliothèque de Kédange a traité plus particulièrement les héros de Jules Verne, en proposant une exposition sur l'auteur et des ouvrages. La conteuse Mireille Wiemar, nous a fait partager sa passion pour l'auteur en nous contant des histoires. Nous avons invité M Christophe Houver, qui nous a fait partager sa passion pour les voyages en ballon à air chaud ou à gaz. Il nous a fait part de son exploit lorsqu'il a remporté la course « Gordon Bennett » qui l'a mené de Nancy au Nord de l'Espagne. La journée c'est terminée par un envol de ballon.



NOËL DE MOSELLE DÉCEMBRE 2016

En novembre nous avons accueilli la conteuse Julie André qui nous a entraînés dans un spectacle interactif qui s'intitule « Petit contes mitonnés ».

Elle nous a proposé de déguster des histoires mijotées avec des ingrédients magiques de la bave de crapaud, des graines de printemps ou encore de l'arme de crocodile Pour ce voyage culinaire, ne surtout pas oublier de se munir d'une paire d'oreilles gourmandes d'yeux prêts à rêver



Lire en fête (octobre 216)



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 15h00 - 19h00
Mercredi 15h00 - 17h00
Samedi 10h00 - 12h00

INAUGURATION D'UNE MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

(M.S.A.P.)

14 décembre 2016



LA RURALITÉ RECONNUE ET MISE EN VALEUR

AVEC L'ACCORD DE L'ÉTAT, LA POSTE VIENT D'OUVRIRE UNE MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (M.S.A.P.) DANS LA COMMUNE DE KÉDANGE SUR CANNER.

Lors de ses mots de bienvenue, le Maire a rappelé son attachement à la présence des services publics, et de la poste en particulier, sur le territoire communal. Qu'est-ce qu'une MSAP ? Elle rassemble en un même lieu plusieurs services publics. Dans cet espace mutualisé entre plusieurs opérateurs, ici la CAF et la CPAM, les usagers peuvent trouver un service de proximité, notamment en milieu rural. Dans la MSAP de Kédange sur Canner, les usagers disposeront d'un ordinateur connecté à Internet, relié à une imprimante-scanner. Mais ce n'est pas seulement une plate-forme bureautique, parce qu'il y a le personnel de

la poste ayant bénéficié d'une formation auprès des opérateurs partenaires qui pourra les accompagner dans leurs démarches. Monsieur Jean-Claude JUNG a été félicité pour son engagement. La présence humaine est donc un atout essentiel de la MSAP. Après une présentation complète des outils mis à la disposition des usagers, par Madame Francine Hessel de la Direction Lorraine Nord de la Poste, les autorités et les partenaires se sont retrouvés à la Maison des associations de la commune.



Monsieur KIEFFER a remercié l'Etat en la personne du Sous-Préfet, la Poste, et naturellement les partenaires la CAF et la CPAM, pour leur participation à la réussite de la MSAP. Dans son intervention, il a souligné l'importance de ce service pour les tous les résidents de la commune, et des communes voisines, parce KEDANGE est un carrefour de communication avec les routes D918, D2, D8, D60, avec son collège de plus de 600 élèves qui recrute sur 18 communes, et l'entreprise SEMIN avec ses 100 salariés sur le site kédangeois.



Monsieur Laurent PONTE directeur de la CAF a souligné l'enjeu fort de la MSAP : il s'agit de compléter l'offre d'accueil proposée par ailleurs par la CAF pour aider les allocataires à s'approprier les outils nécessaires. La présence à la fois de matériel connecté et de personnel formé est de nature à renforcer notre proximité.



Monsieur Michel LECORNU de la direction de la CPAM, après avoir rappelé quelques chiffres clefs de la CPAM - plus d'un million de personnes protégées en Moselle, et plus de 88 000 demandes de remboursement par jour - a indiqué que le prolongement naturel de la politique de la CPAM était de s'implanter dans les zones les plus excentrées du département, et qu'elle serait présente dans les 8 projets de MSAP de Moselle.



Monsieur Jean-Marie MIZZON, président des maires de l'arrondissement de Thionville, a souligné l'importance de la présence des services publics en milieu rural. Tout le monde connaît son attachement aux communes rurales, et il souligné combien la MSAP permet d'enrayer le désengagement de l'Etat en zone rurale.

Monsieur Thierry BONNET, Sous-Préfet de Thionville a rappelé que l'Etat n'entendait pas abandonner les communes rurales en indiquant les montants de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et la Dotation de solidarité rurale. Au contraire, il a indiqué l'ouverture d'une MASP est conditionnée par l'accord du Préfet, et conclu son intervention en souhaitant pleine réussite à la MSAP de Kédange sur Canner.



Une année en photos



Équipe de rédaction : Jean Kieffer, Marc Weitten, Marie-Thérèse Frey, Franck Corplet

Chantal Auburtin, Jean-Marc Lechantre, Jean-Marc Hirtzmann

Conception et mise en page : Ace Médias.com 0382839274

Copyright photo : Pierre-Michel MORITZ (sauf indiqué sur les photos)

www.kedange-sur-canner.info